

Livret **D'accueil** **Du Foyer de vie**



Bienvenue à la Fondation de Plouescat



Sommaire



1. L'historique de la Fondation de Plouescat	Page 4
2. Les valeurs	Page 5
3. La situation géographique	Page 5
4. L'organisation de l'établissement	Page 6
5. Le dossier d'admission et l'admission	Page 7
6. L'accompagnement personnalisé	Page 8
7. La vie au sein du Foyer	Page 11
8. Une journée type	Page 15
9. Expression des résidents	Page 17
10. Informations pratiques	Page 18

L' historique

Fondée en 1893, grâce aux dons des habitants de Plouescat, la Fondation a développé une longue tradition d'action sociale.

Sous l'impulsion des Soeurs de la Sagesse, elle deviendra successivement : Centre du Cure, Dispensaire, Ouvroir, Hospice.

C'est en 1930 qu'elle obtient le statut de Fondation reconnue d'utilité publique et met progressivement en place des services au bénéfice des personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Les activités de la Fondation sont contrôlées par le Conseil Départemental du Finistère et l'Agence Régionale de Santé.

La Fondation a pour objet de promouvoir et de favoriser des œuvres et actions à caractère social et médico-social. Elle s'adresse en priorité aux personnes âgées du territoire et aux personnes handicapées du département.

La Fondation est administrée par un Conseil d'administration de 12 membres ainsi répartis : 4 membres de droit, 4 membres élus et 4 personnes qualifiées.

Les

Valeurs

La Fondation de Plouescat se caractérise par sa vocation à accueillir des personnes que le handicap, la dépendance ont fragilisées et à proposer des réponses spécifiques à leurs besoins.

Elle est principalement un lieu où chaque personne est reconnue comme unique, quelles que soient son origine sociale, sa culture, ses croyances. Ainsi au-delà de ses difficultés, chaque résident est avant tout considéré comme un être de relations, de besoins, de désirs.

Il doit pouvoir continuer à exercer ses droits, ses devoirs et ses libertés de citoyen tels que définis dans la "Charte des droits et des libertés"

La situation

géographique

Implantés sur plus de six hectares, les bâtiments s'intègrent dans un ensemble de jardins où il fait bon flâner à la belle saison.

La Fondation est située au coeur de la ville de Plouescat, à quelques centaines de mètres du centre bourg. Tous les commerces et services publics sont accessibles à pied.

Plouescat est une station balnéaire réputée sur la côte Nord du Finistère; la baie du Kernic et les plages de Keremma offrent un environnement remarquable.

L'Organisation

- **Un Foyer de vie accueillant 42 personnes, réparties sur deux bâtiments:**

Il accueille des personnes en situation de handicap d'au moins 20 ans avec une orientation "EANM" délivrée par la MDPH "Maison Départementale des Personnes Handicapées". Dans un cadre de vie confortable et fonctionnel, une équipe accompagne chaque résident et élabore avec lui de nouveaux projets.

- **Un hébergement permanent en EHPAD de 143 places :**

"L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes" est conçu pour favoriser la qualité de vie des personnes de plus de 60 ans, composé de quatre services classiques, d'un service pour personnes handicapées vieillissantes et d'une unité protégée.

- **Un hébergement temporaire de 10 places :**

L'hébergement temporaire accueille des personnes âgées d'au moins 60 ans pour une durée maximum de 90 jours sur une période de 12 mois.

- **Un service de portage de repas à domicile en lien avec l'ALDS:**

Les personnes âgées ou en situation de handicap des communes alentours peuvent bénéficier toute l'année d'un portage de repas à domicile, préparé par les cuisiniers de la Fondation et livré par "l'Association Locale de Développement Sanitaire" ALDS.

Le dossier

d'admission

Un dossier de préadmission est à remplir pour déposer votre demande d'inscription. Il est à compléter sur le site internet <https://trajectoire.sante-ra.fr>. Ce portail vous permet de faire votre demande en ligne, de transmettre votre dossier à votre médecin traitant et de suivre l'avancement de votre dossier. Il est constitué de 2 volets : administratif et médical. Le volet médical sera mis à disposition du médecin que vous aurez déclaré.

L'admission



Une fois votre dossier constitué et adressé à l'établissement via le site <https://trajectoire.sante-ra.fr>, une commission d'admission, composée d'une équipe pluridisciplinaire, examinera votre dossier en vue d'évaluer vos besoins, vos attentes et nos capacités à y répondre.

L'admission est prononcée par la direction de l'établissement.

Dans le cadre des formalités d'admission,

- Un règlement de fonctionnement vous sera remis
- Une charte des droits et des libertés
- Un contrat de séjour sera formalisé entre vous et/ou votre représentant légal et l'établissement d'accueil, précisant les modalités de financement de votre séjour ainsi que les prestations d'hébergement qui vous seront proposées
- Une personne de confiance pourra être désignée par vos soins.

L'accompagnement personnalisé

Une équipe à votre écoute

L'équipe est présente chaque jour pour vous accompagner. Elle est à votre écoute pour répondre à vos questions, informer et vous accompagner dans votre vie quotidienne. Elle vous aide à vivre votre séjour en toute sérénité et vous conseille en fonction de vos besoins et de vos souhaits.

Si vous le souhaitez, l'équipe peut également faire le lien avec votre famille et vos représentants légaux. N'hésitez pas à solliciter les professionnels, ils sont là pour vous accompagner.

Une équipe de direction

La directrice Mme PAQUIE Karine et le responsable du Foyer Mr STEPHAN David assurent le bon fonctionnement du foyer et veillent à la qualité de votre accompagnement.

Une équipe éducative

Les professionnels qui vous accompagnent au quotidien sont présents pour vous aider dans les gestes de la vie quotidienne, favoriser votre vie sociale, soutenir votre parcours de vie et construire avec vous votre projet personnalisé. Ils participent également à l'organisation des activités et des projets collectifs afin de favoriser votre bien-être et votre épanouissement.

L'équipe est composée d'accompagnants éducatifs et sociaux (AES), d'aides médico-psychologiques (AMP), de moniteurs éducateurs, d'éducateurs spécialisés, d'aides-soignants et de moniteur d'atelier.

L'accompagnement personnalisé

Une équipe administrative

L'équipe administrative est à votre disposition pour vous accueillir, vous renseigner et répondre à vos questions.

Une équipe de soins

L'équipe soignante vous accompagne tout au long de votre parcours de soins et veille à votre santé physique et mentale. Elle vous apporte les soins, le soutien et l'écoute dont vous pouvez avoir besoin, en lien avec votre projet d'accompagnement.

Elle est composée d'une infirmière diplômée d'État (présente 4 jours par semaine), d'aides-soignants et d'une psychologue (présente 2 jours par semaine).

Une équipe de nuit

Les surveillants de nuit assurent une présence rassurante, veillent à votre sécurité et à la surveillance du foyer tout au long de la nuit.

Une équipe de services généraux

Les professionnels des services hôteliers et techniques veillent à votre confort au quotidien. Ils assurent la préparation des repas, l'entretien des locaux, l'entretien du linge et la maintenance de l'établissement.

L'équipe est composée des cuisiniers, des professionnels de la blanchisserie, du bionettoyage et du service technique.

L'accompagnement personnalisé

Le projet d'accompagnement individualisé

Votre projet d'accompagnement personnalisé est construit avec vous. Il prend en compte vos souhaits, vos besoins, votre rythme de vie, vos habitudes ainsi que votre projet de soins.

Vous êtes invité à participer à son élaboration avec les professionnels. Si nécessaire, votre représentant légal ou votre personne de confiance peut également y être associé. Ce projet fait l'objet d'un contrat et est suivi par des professionnels référents.

Grâce aux échanges avec l'équipe, vous pouvez exprimer vos attentes, vos envies et faire des choix concernant votre accompagnement. Ensemble, nous définissons des objectifs adaptés à votre situation afin de construire un accompagnement personnalisé, respectueux de vos besoins, de vos capacités et de votre projet de vie.

Votre projet est régulièrement réévalué avec vous afin de s'adapter à l'évolution de vos besoins et de vos souhaits.

La vie au sein du Foyer

Votre logement

Le foyer dispose de 42 places d'hébergement, réparties sur deux sites : 32 places au Foyer d'Arvor et 10 places à Kreiz ar Mor. Chaque personne bénéficie d'une chambre individuelle avec une salle de bain privative, afin de préserver son confort et son intimité.

Vous pouvez aménager et décorer votre chambre selon vos goûts, avec vos meubles et vos objets personnels. Il est également possible de choisir la couleur des murs pour que votre espace de vie vous ressemble.

Si vous le souhaitez, vous pouvez disposer de la clé de votre chambre. Une boîte aux lettres individuelle est également mise à votre disposition.



Le téléphone

Nous proposons un abonnement à 18€/mois pour la mise à disposition d'une ligne téléphonique fixe. Nous vous demanderons de fournir le téléphone.

Internet - Wifi

Vous pouvez disposer d'un accès à la Wifi en vous connectant au Wifi-Résidents de manière gratuite.

La vie au sein du Foyer

Les activités & les sorties

Tout au long de l'année, le foyer propose de nombreuses activités, au sein de l'établissement et à l'extérieur. Elles sont pensées en fonction des envies, des besoins et des projets des personnes accompagnées.

Une fois par semaine, un temps de présentation est organisé afin de préparer ensemble le programme de la semaine suivante. La majorité des activités sont proposées tout au long de l'année avec des groupes constitués en fonction des projets personnalisés des résidents.

Des sorties culturelles, sportives, de loisirs ou de découverte de la nature sont régulièrement organisées, à la journée ou en soirée. Vous pouvez également pratiquer des activités personnelles, selon vos souhaits et votre projet d'accompagnement.

Des séjours de vacances peuvent être organisés par les professionnels du foyer de vie.. Nous travaillons également en partenariat avec différents organismes de tourisme adapté afin de proposer des séjours répondant aux envies et aux besoins de chacun.



La vie au sein du Foyer

Les visites & absences pour convenances personnelles

Chacun peut recevoir sa famille ou ses amis à tout moment, sous réserve de ne pas gêner les autres résidents et les professionnels dans leur travail. Vous pouvez partir le week-end et pendant les vacances si vous le souhaitez. Le Règlement Départemental d'Aide Sociale du Finistère (RDAS) prévoit une possibilité annuelle de 45 jours d'absence pour convenance personnelle.

Les déplacements

Vous êtes libre de circuler dans l'établissement et de participer aux activités proposées selon vos souhaits et vos capacités.

Vous pouvez également sortir de l'établissement, seul(e) ou accompagné(e), selon les modalités définies avec vous dans votre projet personnalisé et dans le respect des mesures éventuellement prévues pour assurer votre sécurité.

Le centre-ville de Plouescat est accessible à pied.

Toute restriction exceptionnelle est toujours motivée par votre protection, discutée avec vous (et, si nécessaire, avec votre représentant légal) et régulièrement réévaluée

Les prestations restant à votre charge

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès des coiffeuses qui interviennent le mardi et le jeudi. Un salon de coiffure équipé est mis à disposition.

Des rendez-vous extérieurs sont également possible auprès des salons de coiffure de la commune, accessibles à pied.



La vie au sein du Foyer

Le linge

L'entretien de votre linge personnel est assuré sur place, par l'équipe de blanchisserie.

Afin d'éviter les pertes et disparitions, lors de votre arrivée, votre linge sera marqué à votre nom et au nom de votre service.



Les repas & la cafétéria

Les repas sont préparés sur place par le service Cuisine.

Le personnel recueillera vos habitudes alimentaires afin de vous proposer des choix de menus correspondants au mieux à vos goûts et habitudes.



La cafétéria est ouverte tous les jours de la semaine. Vous pourrez y prendre un café/thé, une boisson fraîche, savourer des gâteaux et/ou pâtisseries, des bonbons et bien d'autres choses encore...

Pour le midi, des repas chauds et des sandwiches peuvent être servis en réservant la veille auprès de la cafétéria ou par téléphone.



Une journée type au Foyer de Vie

LE MATIN

8H00

La journée commence !



- Réveil et petit-déjeuner.
- Je peux être accompagné pour le lever et dans les gestes de la vie quotidienne.
- Le petit-déjeuner se passe dans la salle à manger.



9h45

L'activité du matin démarre !



- Chaque résident dispose d'un planning d'activités individualisé.
- Une pause-café est proposée au milieu de l'activité.



12H00

C'est l'heure du déjeuner !



- Chacun passe au self faire son plateau : je prends mon entrée et mon dessert ; le plat chaud est servi par l'équipe accompagnante.
- Je peux inviter les professionnels à manger à ma table.



Je peux être accompagné dans les gestes de la vie quotidienne, à tout moment de la journée, selon mes besoins et mes envies.





Une journée type au Foyer de Vie



L'APRÈS-MIDI ET LA SOIRÉE

13h30

Temps libre

Le repas est fini,
j'ai un peu de temps libre
pour m'occuper ou me reposer.

Les résidents aiment se retrouver
dans la cafétéria ou prendre un temps
de repos dans leurs chambres.



14h45

L'activité de l'après-midi commence !

Plusieurs activités sont proposées
en fonction des jours :



Sport co

Char à voile

Piscine

Ferme

Snooker

Esthétique

Activités créatives

Chaque fin d'année scolaire, je discute avec les référents
professionnels de mes souhaits d'activités pour l'année prochaine.



16h00

Pause-café !

J'ai un peu de temps libre pour m'occuper,
me reposer ou aller faire des courses
au centre-bourg.

Je peux être accompagné dans les actes
de la vie quotidienne.



19h00

C'est l'heure du dîner.

Je peux venir prendre
mon repas en pyjama.



20h00

Après le repas,

je peux aller dans la cafétéria
ou dans ma chambre,
c'est un moment libre que je choisis.



21h15

C'est l'arrivée des surveillants de nuit.

Ils assurent une présence rassurante
tout au long de la nuit.



Je peux être accompagné dans les gestes de la vie quotidienne,
à tout moment de la journée, selon mes besoins et mes envies.



Expression des résidents

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance d'expression, de dialogue et de participation. Il se réunit au moins trois fois par an et permet aux personnes accompagnées, à leurs familles, aux professionnels et à la direction d'échanger sur la vie du foyer.

Des représentants élus portent la parole des résidents et participent aux réflexions sur les conditions de vie, le fonctionnement de l'établissement, les projets, les activités et les actions d'amélioration. Chacun peut transmettre ses questions, ses idées ou ses demandes à son représentant. Les comptes rendus des réunions sont affichés dans l'établissement et communiqués aux résidents et aux familles.

La personne de confiance

Vous pouvez désigner une personne de confiance pour vous accompagner dans vos démarches. Si vous n'êtes plus en mesure d'exprimer votre volonté, elle pourra être consultée afin de témoigner de vos souhaits.

Les plaintes et les réclamations

Si vous rencontrez une difficulté ou souhaitez faire une réclamation, vous pouvez vous adresser à la Direction. Chaque demande est étudiée avec attention dans une démarche d'écoute, de dialogue et d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement.

La personne qualifiée

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire appel à une personne qualifiée. Elle est indépendante et peut vous accompagner dans vos démarches et vous aider à faire valoir vos droits. Vous trouverez toute les informations dans le contrat de séjour ou en affichage au sein du service.

Informations pratiques

L'appartement des familles

Afin de faciliter les rapprochements familiaux, la Fondation de Plouescat met à la disposition des familles, sous principe de facturation, un logement indépendant de type F2 pour quelques nuits.



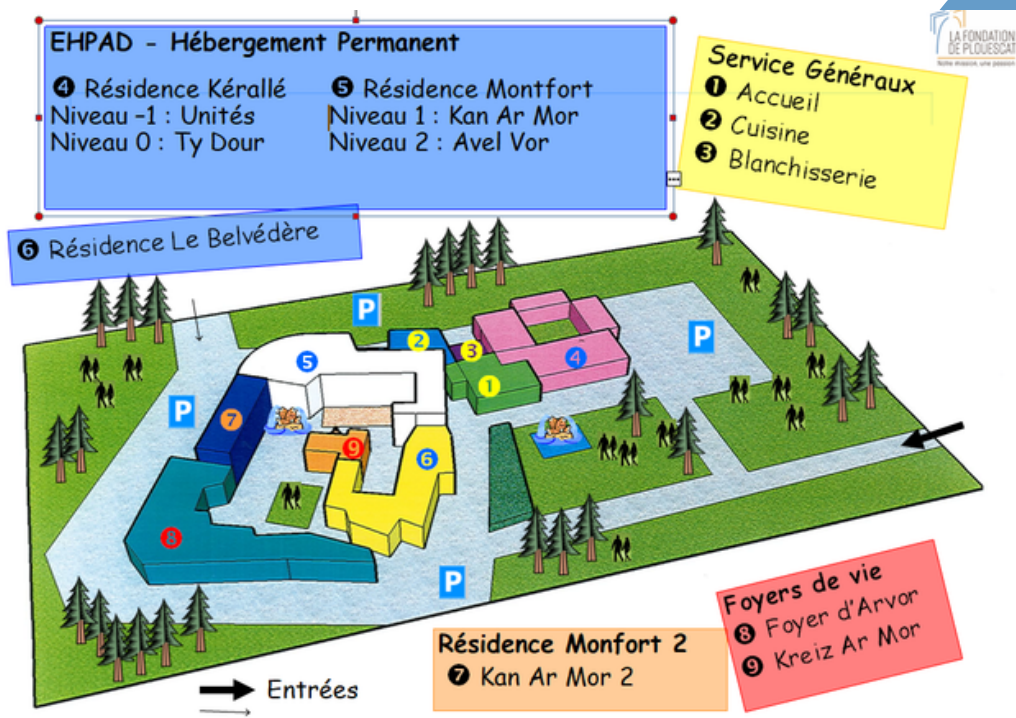
Retrouvez toute l'actualité et les informations utiles de la Fondation
sur le site internet

 <https://lafondationdeplouescat.com>,
ainsi que sur nos pages Facebook 
et LinkedIn. 

N'hésitez pas à les consulter et à vous abonner !

Informations pratiques

Plan de la Fondation de Plouescat



**L'accueil de l'établissement est ouvert
du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.**

Pendant ces horaires, l'équipe administrative vous reçoit avec bienveillance pour vous informer, vous orienter, répondre à vos questions, vous accompagner dans vos démarches.

Contact

LA FONDATION DE PLOUESCAT
50 Boulevard de l'Europe
29430 PLOUESCAT

02 98 69 60 52

accueil@lafondationdeplouescat.com

